

ASSEMBLEE GENERALE DE LA VOIE DE LA JUSTICE

LOME

12 DECEMBRE 2009

Etaient présents :

Anna Karin Faccendini, Présidente
Claudia Gnagneri, Trésorière
Dieudonné Bonkougou
Joao Nuno Pereira
Richard Sédillot, Secrétaire

Etaient représentés :

Bruno GALY, Agnès PROTON, Olivier GOUJON, Camille MAURY

1- La présidente ouvre la séance à 18 h 30 et fait le rapport des activités de l'association et des contacts noués au cours de l'exercice écoulé

2- Claudia Gnagneri, Trésorière, fait le rapport financier de l'exercice du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009.

Les ressources de l'association ont, au cours du dernier exercice, été les suivantes :

- Subvention du barreau de Rouen
- Subvention de la FNUJA
- Subvention de Carrefour
- Subvention de l'AIJA
- Produit de la tombola organisée pendant le congrès de la FNUJA
- Cotisations
- Subvention du barreau de NICE par la prise en charge des frais de déplacement et de séjour de M^o GNAGNERI et M^o FACCENDINI

Les dépenses ont été les suivantes :

- Remboursement du vol Paris Lomé AR à Richard Sédillot
- Remboursement de menus frais divers exposés par Anna Karin Faccendini et Claudia Gnagneri

Tous les frais sont dûment justifiés par la trésorière qui tient les pièces comptables à la disposition des membres.

Au 30 Juin 2009, le compte présente un solde positif de 9 654,86 €

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés

3- La composition du bureau

Il est rappelé que les statuts prévoient une composition paritaire du bureau (membres européens et africains)

Il est décidé, à l'unanimité, de confier le poste de secrétaire adjoint à Dieudonné Bonkougou, qui accepte de sorte que le bureau est désormais ainsi composé :

Présidents : Anna Karin Faccendini et Joseph Djogbenou

Trésorière : Claudia Gnagneri

Trésorier adjoint : François Houessou

Secrétaire : Richard Sédillot

Secrétaire adjoint : Dieudonné Bonkougou

Cette nouvelle composition est adoptée à l'unanimité

4- Les projets de l'année 2010

Après discussion, l'assemblée générale décide d'envisager la mise en œuvre des projets suivants

- a- Il est rappelé que les deux dernières missions se sont déroulées au Togo, avec succès. Les prisons du nord et de la région côtière ont été visitées. Il est décidé d'envisager une nouvelle mission afin de visiter les prisons de la région centrale du Togo.
- b- L'association Prisonniers sans Frontières (PRSF) a sollicité l'association VDJ en vue de l'organisation d'une formation au profit de ses membres travaillant au Togo. L'AG accepte cette proposition. Les frais de cette formation étant pris en charge par PRSF il est décidé d'organiser à la même occasion la mission dans le centre du pays évoquée ci-dessus.
- c- Lorsque toutes les prisons du Togo auront été visitées, l'association pourra envisager d'organiser des missions dans d'autres pays. Dieudonné Bonkougou explique que des caravanes pourraient être organisées au Burkina Faso, pays au sein duquel il exerce ses activités professionnelles. Il propose de s'en entretenir avec le Bâtonnier et de nous rendre compte.
- d- D'autres barreaux se sont montrés intéressés, telle la Côte d'Ivoire ou la RDC. Des contacts ont été pris et l'organisation de missions dans ces pays pourra être envisagée, en considération des ressources de l'association et du temps que ses membres pourront y consacrer.

- e- Il est décidé de prendre l'attache de l'ONG SOSCOE, qui œuvre dans le domaine de la protection de l'enfance afin de d'envisager un partenariat. Une prochaine mission en RDC, ou la participation aux travaux de la CIB, qui se tiendront en 2010 dans ce pays, en sera l'occasion.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole il est mis un terme à l'Assemblée Générale à 20 h 30.

Anna Karin FACCENDINI
Présidente

Richard SEDILLOT
Secrétaire